



Ad Lib

Marcel A. Genest (0567)

Vive le cadastre

Avant 1860, le cadastre n'existait pas. Comment s'y prenait-on pour localiser une terre ou un emplacement?

Pour reconnaître les limites d'une terre ou d'un emplacement, il suffisait de donner le nom des voisins, côté droit et côté gauche. Ce système avait le défaut de ne pas garantir la présence continue de ces voisins. Au cours de la même année ou des années subséquentes, les propriétaires pouvaient changer, d'où les difficultés de localisation d'une terre ou d'un emplacement.

Il pouvait exister d'autres façons de localiser une terre. Voici un exemple.

Vente d'une terre

Le 16 mars 1872, David Laroche résidant de Saint-Antoine-de-Tilly, vend à Modeste Genest une terre de $2\frac{1}{2}$ arpents de front sur quelque 26 arpents de profondeur.

Le prix demandé est de 2600 piastres.

Le vendeur est le beau-père de l'acheteur, mais en affaires il n'y pas d'amis, encore moins de parenté. Modeste veut savoir ce qu'il va recevoir pour son argent.

Le vendeur communique au notaire Lazare Lefebvre les coordonnées de sa terre.

La terre prend partie sur les terres du premier rang, partie sur les terres du second rang, c'est-à-dire ce qui peut se trouver de terrain depuis le premier fossé de travers qui se trouve derrière la grange à aller à un fossé qui se trouve trois arpents derrière une petite grange sur la terre du deuxième rang prenant

devanture au dit fossé de travers qui se trouve derrière la grange du second rang, joignant du côté nord-est à Louis Rogé et du côté sud-ouest à Joseph Fréchette y compris les bâtiments qui s'y trouvent.

Ça ne pouvait pas être plus clair! La mise en place du cadastre n'était pas un luxe.

Aujourd'hui, la terre possède le n° 272 au registre cadastral de Saint-Antoine-de-Tilly.

Afin d'éviter toute confusion avec son grand-père, Jean-Baptiste abrégea son prénom et y ajouta celui de Johnny.

Après le décès de Jean (Johnny), sa femme, Alvina Dion (ma grand-mère) épouse, en secondes noces, Téléphore Fréchette, un veuf de Saint-Nicolas, aujourd'hui un secteur de Lévis.

Quand il fut question de vendre la terre de Jean (Johnny), Alvina n'avait pas le pouvoir de le faire, étant donné les règles du temps. C'est donc Téléphore qui s'en est chargé.

C'est sur cette terre qu'est né mon père, qu'il y passa son enfance et une partie de son adolescence.

Le 8 mai 1905, le notaire Joseph Larue rédigea l'acte de vente au profit d'Alexis Gingras qui déboursa la somme de 2000 \$ pour se porter acquéreur de ladite terre.

SOURCES

– Minutiers des notaires Lazare Lefebvre (1828–1884) et Joseph Larue (1885–1914) qui ont pratiqué à Saint-Antoine-de-Tilly.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : agenest@bell.net